

Vallée de la Sarthe

Secteurs potentiels de restauration de biodiversité - Vallée de la Sarthe

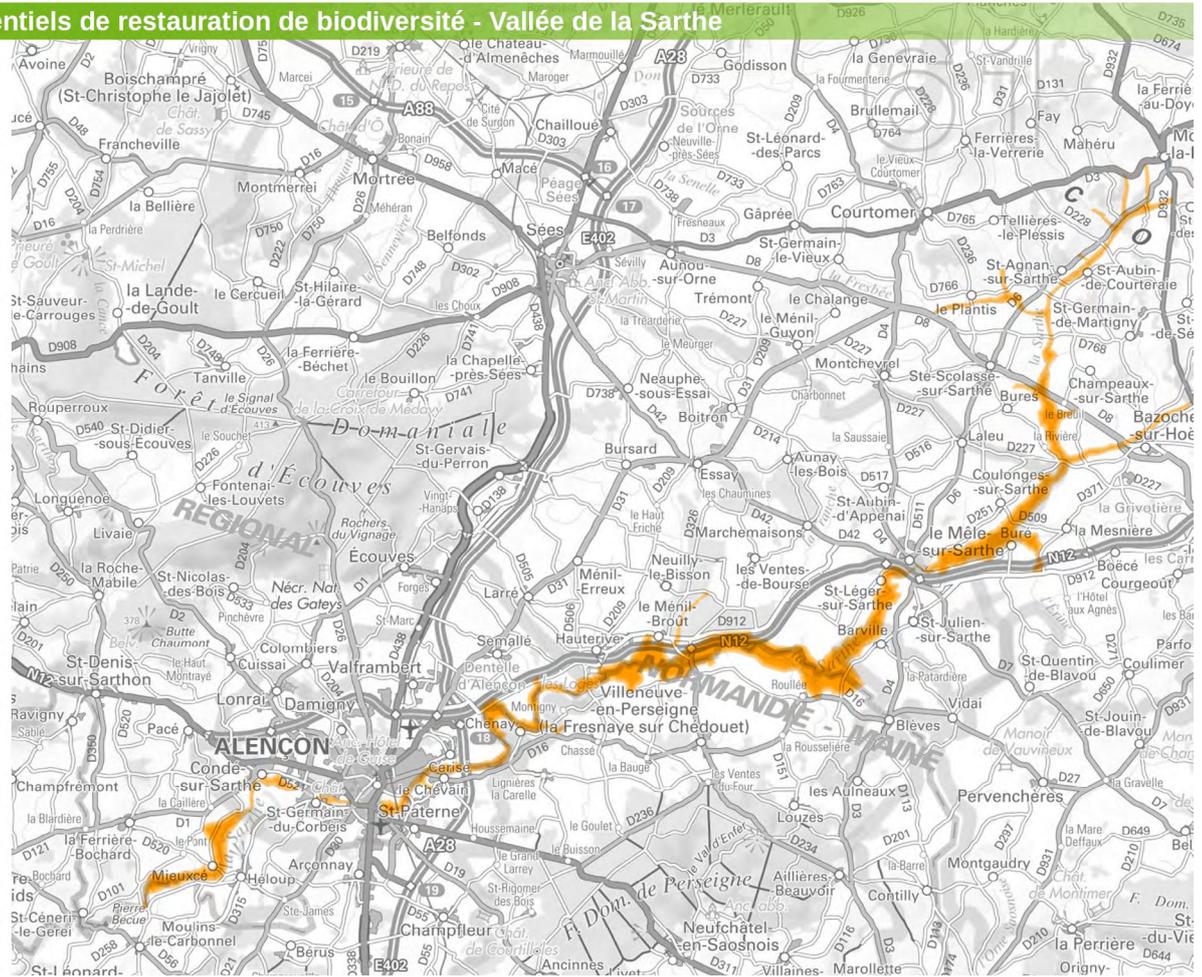


Identifiant du secteur : 61-2

Secteur potentiel de restauration de la biodiversité

Sources :
IGN ScanExpress,
IGN AdminExpress,
DREAL - Normandie
Production :
Le 24/01/2018 - DREAL NORMANDIE

0 3 6 km



Localisation

Département : Orne

E.P.C.I. : CC de la Vallée de la Haute Sarthe, CC Haute Sarthe Alpes Mancelles, CU d'Alençon, CC des Pays de l'Aigle, CC du Pays de Mortagne au Perche

Communes : Alençon, Barville, Bazoches-sur-Hoëne, Buré, Bures, Cerisé, Champeaux-sur-Sarthe, Condé-sur-Sarthe, Coulonges-sur-Sarthe, Hauterive, Hélop, Laleu, Mahéru, Le Mêle-sur-Sarthe, Ménéil-Broût, La Mesnière, Mieuxcé, Moulins-la-Marche, Le Plantis, Saint-Agnan-sur-Sarthe, Saint-Aubin-de-Courteraie, Saint-Céneri-le-Gérei, Saint-Germain-du-Corbéis, Saint-Hilaire-le-Châtel, Saint-Julien-sur-Sarthe, Saint-Léger-sur-Sarthe, Sainte-Scolasse-sur-Sarthe, Semallé, Tellières-le-Plessis, Valframbert, Les Ventes-de-Bourse

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Domaine communal
- ▶ Domaine public fluvial
- ▶ Propriété du département 61

Milieux principaux

Cours d'eau, zones humides, cultures, prairies, haies

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)
- ▶ ZNIEFF de type 2 et de type 1
- ▶ Espace Naturel Sensible



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

La haute-vallée de la Sarthe constitue une limite naturelle entre la Normandie et les Pays de Loire. En amont d'Alençon, elle correspond à une large vallée alluviale favorable à l'expansion des crues. En aval, la vallée se rétrécit progressivement en pénétrant dans le massif Armoricaïn.

La vallée est en majeure partie occupée par de vastes étendues de prairies naturelles maigres. Ces prairies présentent par endroits un caractère paratourbeux à tourbeux et sont traditionnellement utilisées pour la production de foin (fauche tardive). La nature alluvionnaire, voire tourbeuse, du sol favorise des cortèges végétaux remarquables, essentiellement constitués de plantes caractéristiques des milieux humides. Néanmoins, on note une tendance actuelle au retournement de prairies qui régressent pour leur mise en culture.

Les enjeux principaux sont ici de préserver les fonctionnalités et les continuités écologiques, d'assurer le maintien des habitats et des populations d'espèces rares et menacées, de reconquérir les milieux humides, de rétablir une valeur de biodiversité optimale de manière à obtenir des milieux humides en bon état garantissant une qualité d'eau satisfaisante.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ remettre en herbe les parcelles en cultures
- ▶ mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau
- ▶ soutenir les pratiques pastorales extensives (fauche et pâturage)
- ▶ mettre en place une gestion raisonnée de la ripisylve
- ▶ creuser des mares prairiales, des dépressions
- ▶ traiter les espèces exotiques envahissantes

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Flore

Les prairies maigres de fauche, majoritaires sur la zone par leur superficie et directement dépendantes des pratiques agricoles, renferment notamment la rare Sanguisorbe officinale.

Les prairies tourbeuses recèlent un grand nombre d'espèces rares avec l'Ophioglosse vulgaire, l'Inule britannique, l'Orchis incarnat, l'Epipactis des marais, la Parnassie des marais, la Stellaire des marais, la Gratiolle officinale...

Dans les fossés, on recense le Plantain d'eau lancéolé et la Laïche queue de renard, le Myriophylle verticillé, plusieurs espèces de Renoncules aquatiques, l'Ache aquatique, la Lentille gibbeuse...

Signalons également le recensement sur le site de la Ratoncule naine, de la Renouée douce, de la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse, de la Germandrée des marais, de la Menthe pouliot...



Epipactis des marais
(*Epipactis palustris*)



Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*)

Faune

Parmi les orthoptères, mentionnons le Criquet ensanglanté et le Conocéphale des roseaux.

Les lépidoptères sont également nombreux et comptent un représentant peu commun : le Nacré de la Sanguisorbe.

Les conditions hydrologiques, les pratiques agricoles traditionnelles et la tranquillité du site favorisent la nidification d'espèces remarquables tels le Courlis cendré, la Bergeronnette printanière, le Traquet tavier, la Pie-grièche écorcheur et le Vanneau huppé. La nidification des Sarcelles d'été et d'hiver y a été constatée, celle du Canard colvert y est commune.

On observe également de grands rassemblements d'anatidés sur les zones humides en hiver.

La Sarthe et ses affluents présentent un réel intérêt piscicole : les frayères à Truite fario et la présence récente d'Ecrevisses à pattes blanches et de populations importantes de Chabot témoignent d'une bonne qualité biologique des ruisseaux, que des « recalibrages » ont gravement atteints. Dans la partie aval de la zone, les prairies inondables constituent de bonnes frayères à Brochet.



Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)



Brochet (*Esox lucius*)